Immobilier

LES FONDAMENTAUX DE LA LOCATION ET DE LA GESTION LOCATIVE

En résumé

La formation continue des agents immobiliers ou autres professionnels relevant de la loi Hoguet a pour objectif la mise à jour et le perfectionnement des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de la profession

Durée
1 jour(s) / 7 heure(s)

Effectif
De 3 à 8 stagiaires

Tarif
300 € NET

Code RNCP / RS
NA

Référence
MLGP-0000-CAP-01

À qui s'adresse la formation ?

Public

Les titulaires de la carte professionnelle mentionnée à l'article 1er du décret du 20 juillet 1972 ou lorsqu'il s'agit de personnes morales, leur représentant légal et statutaire. Les personnes mentionnées au dernier alinéa de l'article 3 de la loi du 2 janvier 1970 qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau. Les personnes, salariées ou non, habilitées par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour le compte de ce dernier.

Prérequis

Une expérience dans le domaine de l'immobilier est souhaitée.

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les obligations du professionnel et contrôler un dossier de mise en location et son mandat de Location / gestion.
- Choisir les garanties adaptées et organiser le suivi des aides au logement et des impayés.
- Effectuer les contrôles courants des comptes, des loyers et des charges locatives.
- Organiser le traitement des sinistres, des réparations et des événements de fin de bail.
- Repérer les spécificités des baux commerciaux et structurer le suivi d'un portefeuille.

Programme

Cadre professionnel et mandat de gestion : carte professionnelle, assurances, garantie financière, pouvoirs et responsabilités, reddition de comptes. Repères LCB-FT et RGPD. Constitution du dossier bailleur.
Sécuriser la mise en location : décence et diagnostics, pièces du candidat, sélection, fixation du loyer, choix du bail et formalités d'entrée. Cas pratique.
Garanties et assurances : cautionnement, GLI, Visale et PNO. Choix de la protection, compatibilité des garanties et étapes de souscription.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques

Moyens techniques

Le stagiaire devra être équipé d'un ordinateur muni d'une webcam et d'un micro / haut-parleurs. Connexion internet haut débit.

Suivi d'action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations … qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur. Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation

Intervenants

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation.
Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Évaluation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur. Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.